

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt-cinq septembre deux mille quatorze, à vingt heures, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 17/09/2014

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Alain DARBON, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Pierre LANGLADE, Jean-Pierre ESTRADA, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Roger CLEDAT, Jean-Louis BREGAINT, Sylvie ALAMARGOT, Sylvie AYMARD, Gérard BEAUBIER, Monique BLONDEL, Sylvette CHADELAUD, Catherine CELESTIN, Jean-Claude DECOUT, Arlette DEMAR, Paul DUCHEZ, Camille DUDOGNON, Alain FAUCHER, Alain GONZALES, Claudine LAFOREST, Dominique MARQUET, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Xavier NOUHAUT, Michel PARVY, Anthony SMITH.

EXCUSES : Estelle DELMOND (a donné procuration à Michel PARVY), Alexandre MAZIN (a donné procuration à Alain DARBON), Christine RIFFAUD, Josiane ROUCHUT (a donné procuration à Alain GONZALES),

ABSENT : Anthony SMITH

Xavier NOUHAUD a été élu secrétaire de séance.

2014 – 134 : RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat

Vu l'Arrêté Préfectoral du 18 septembre 2013 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Vu la loi 84-53 modifiée du 26 janvier 1984

Vu les Décrets portant statut particulier des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris pour l'application de l'article 4 de la loi précitée,

Vu la Délibération n°2014-111 du 19 juin 2014 portant modification du tableau des effectifs,

Vu les dossiers de saisine de la Commission Administrative Paritaire placée auprès du C.D.G. 87,

Monsieur le Président expose que certains agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade suite à la réussite d'un examen professionnel ou selon l'ancienneté acquise. Il est proposé au conseil communautaire :

- La création d'un emploi adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2014 et la suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet à la même date.
- La création d'un emploi d'éducateur des activités physiques et sportives principal de deuxième classe à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2014 et la suppression d'un emploi d'éducateur des activités physiques et sportives à temps complet à la même date.
- La création d'un emploi d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2014 et la suppression d'un emploi d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet à la même date.

Monsieur le Président expose que la fonction de contrôleur des installations d'assainissement non collectif sera pourvue sur un grade d'adjoint technique de deuxième classe à temps complet laissé vacant au tableau des effectifs. Il est donc de proposé de supprimer l'emploi de technicien territorial à temps complet inscrit au tableau des effectifs à compter du 1^{er} décembre 2014.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
31 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

Approuve le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Noblat annexé à la présente délibération,

Précise que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois créés et les charges s'y rapportant sont inscrits au budget de la Communauté de Communes.

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2014-11

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 29 . 09 . 2014

Publié ou notifié

Le : 03 . 10 . 2014



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture**Objet de l'acte :** RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**Date de transmission de
l'acte :** 29/09/2014**Date de réception de
l'accusé de réception :** 29/09/2014**Numéro de l'acte :** 2014-134 ([voir l'acte associé](#))**Identifiant unique de l'acte :** 087-248719361-20140925-2014-134-DE**Date de décision :** 25/09/2014**Acte transmis par :** Jean-Claude LEBLOIS**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

**Communauté de Communes de Noblat
Tableau des effectifs - 25 Septembre 2014**

GRADES	Temps complet	Temps non complet
Ingénieur Principal (fonction DGS)	1	
Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives	1	
Puéricultrice cadre de santé	1	
Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal 2ème classe	1	
Éducateur des Activités Physiques et Sportives	6	
Technicien principal 2ème classe	2	
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	1	2
Assistant d'enseignement artistique	1	13
Educateur Jeunes Enfants		1
Rédacteur Territorial	1	
Agent de maîtrise	1	
Adjoint technique principal de 1ère classe	2	
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	3	
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	8	
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	7	
Adjoint animation de 2 ^{ème} classe	3	1
Agent social 2 ^{ème} classe	3	1
Emploi spécifique Agent d'accueil LAEP		1
TOTAL	42	19

Cumul
1
1
1
1
6
2
3
14
1
1
1
2
3
8
7
4
4
1
61